La ville d'Ecully

# Document d'information communal sur les risques majeurs

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a pour objectif de sensibiliser la population aux risques majeurs potentiels concernant Écully.

Même si la probabilité de survenue d'une catastrophe est faible, l'État a souhaité engager une politique globale de prévention des risques naturels et technologiques prévisibles. Cette démarche est basée sur deux principes : l'information et la prévention.
L'objectif du Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est de sensibiliser aux risques majeurs potentiels concernant Écully et de rappeler les réflexes à adopter en cas de catastrophe. Le DICRIM est disponible en mairie.

Consulter le DICRIM

**MAIRIE D'ÉCULLY**
1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

**HORAIRES :**
Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser